

Antonio Genovesi, premier professeur d'économie (Naples, 1754)

L'abbé Genovesi est le premier titulaire de la première chaire d'économie, fondée à l'université de Naples en 1754. Dans le cadre de ce séminaire, je tenterai de poser la question suivante : en quel sens la fondation de cette chaire appartient-elle à l'histoire du libéralisme ?

Il me semble qu'on peut exclure une première réponse : ce n'est pas par ses idées économiques que Genovesi anticipe ou prépare le libéralisme économique. Le premier professeur d'économie développe en effet une vision mercantiliste qui, exposée non sans brio et parfois non sans originalité, ne bouleverse pas les principes de la science économique naissante, à la différence de ce que feront au même moment et plus tard Gournay, les physiocrates, puis Adam Smith.

On peut cependant adopter un autre point de vue, une autre perspective de lecture sur les cours d'économie de Genovesi. Du haut de sa chaire, le professeur napolitain n'est en effet pas seulement soucieux de prendre position dans le débat économique. Le contexte adéquat pour interpréter ses cours n'est pas seulement celui des discussions européennes sur le « commerce ».

Un autre contexte important est celui de la distribution académique des disciplines universitaires : autrement dit, le « conflit des facultés ». L'enseignement économique doit en effet conquérir sa place dans la répartition des savoirs : il surgit dans un contexte où il n'avait aucune place et où il doit donc d'abord définir cette place même. Genovesi se montre en effet soucieux de justifier l'existence et l'autonomie du savoir qu'il enseigne : il doit rendre acceptable l'idée qu'une nouvelle discipline s'approprie la matière désignée par les termes de commerce et d'économie.

Or, c'est par cette démonstration que Genovesi appartient à l'histoire du libéralisme. Ainsi, c'est pour justifier l'enseignement et l'autonomie de la science économique que Genovesi développe une théorie de l'hétérogenèse des fins ; c'est également pour justifier la création de sa chaire qu'il soutient la thèse – empruntée à Montesquieu – des vertus civilisatrices et pacifiques du commerce. Tel sera donc l'objet de cette intervention : j'essaierai de montrer que c'est dans la réflexion épistémologique de Genovesi sur la science économique – et non dans ses idées proprement économiques – qu'on trouve sa plus importante contribution à l'élaboration de la doctrine libérale.